



Éric Delaval, Catherine Bellon, Jacqueline Chastel, Éric Plassot et Laurence Tranoy

Vaise, un quartier de Lyon antique

Alpara

La topographie de Vaise dans l'Antiquité

Éric Delaval

DOI : 10.4000/books.alpara.2483
Éditeur : Alpara
Lieu d'édition : Lyon
Année d'édition : 1995
Date de mise en ligne : 3 juillet 2017
Collection : DARA
EAN électronique : 9782916125305



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

DELAVAL, Éric. *La topographie de Vaise dans l'Antiquité* In : *Vaise, un quartier de Lyon antique* [en ligne]. Lyon : Alpara, 1995 (généré le 09 juin 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/2483>>. ISBN : 9782916125305. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.alpara.2483>.

Ce document a été généré automatiquement le 9 juin 2023. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

La topographie de Vaise dans l'Antiquité

Éric Delaval

- 1 Les résultats des fouilles présentées dans cet ouvrage et la relative richesse des découvertes effectuées le siècle dernier depuis (cf. *corpus*) autorisent à esquisser les traits de ce quartier suburbain de Lyon dans l'Antiquité. Bien sûr, il ne s'agit que d'une première approche que les nombreuses fouilles en cours ne manqueront pas de compléter, voire de corriger grâce aux découvertes à venir sur la Plaine.
- 2 Dans un premier temps, nous nous attacherons à retrouver la morphologie de Vaise en évoquant les composantes essentielles du quartier, révélées par les fouilles récentes ou suggérées par la topographie : les voies, une agglomération identifiée dernièrement sous le bourg actuel, et un port ; autant d'éléments qui conduisent à parler de la « croisée de Vaise » dans l'Antiquité. A partir de là, et en introduisant des données d'ordre chronologique, nous essaierons de comprendre la genèse et le développement de Vaise et de dégager la place de ce quartier par rapport à la cité voisine.

LA CROISÉE DE VAISE

UN CARREFOUR DE PLUSIEURS VOIES SUBURBAINES

- 3 Les deux secteurs de Vaise révélés par les fouilles, ou les découvertes, de part et d'autre de l'éperon de Loyasse, s'ordonnent autour de deux voies venues de différents secteurs de la cité et qui convergent à la pointe de l'éperon, à la hauteur de l'actuelle église Saint-Pierre. Deux autres voies suburbaines confluaient peut-être à ce même emplacement.

LA ROCADE À L'OUEST DE LA VILLE HAUTE

- 4 La voie mise en évidence par les fouilles du Quartier Saint-Pierre longe le versant occidental de l'éperon de Loyasse (**fig. 225, tracé 1**). Son tracé reste inconnu au nord

des fouilles, mais sa persistance à éviter la plaine de Vaise depuis le débouché du vallon de Gorge de Loup invite à restituer son passage à l'emplacement du bourg actuel (cf. *infra*). D'où venait-elle ? Si l'on suit la proposition de A. Audin (Audin 1964, p. 119 ; 1979, p. 108), la voie naissait de l'une des portes de la ville haute, la porte Saint-Just (**fig. 225**). Elle longeait le flanc occidental de la cité, puis croisait "la voie d'Aquitaine" au carrefour de Trion (Audin 1979, p. 176) avant d'emprunter le talweg du vallon de Gorge de Loup jusqu'à son débouché sur la plaine de Vaise¹. Quelques dalles de granite réemployées dans diverses constructions du vallon appartenaient sans doute au pavement² (Audin 1974, p. 98 et notice 3 du *corpus*).

- 5 La voie assurait donc une communication directe entre la Saône, à Vaise, et la ville haute, selon l'auteur. Cette hypothèse est tout a fait crédible, mais divers indices tendent à prouver la continuité de la voie jusqu'à la Saône, par le vallon de Choulans, où elle devait fusionner avec la "voie de Narbonnaise" (Audin 1964, pp. 68-69)³. La topographie tout d'abord, qui fait de cet axe, entre Vaise et Choulans, une "rocade" aisément empruntable par le trafic sud-nord grâce à la déclivité moyenne des vallons de Gorge de Loup et de Choulans⁴. L'histoire ensuite, qui révèle de nombreuses occupations du Haut Moyen Age (cf. *infra*) établies le long de cet axe ponctué par des sanctuaires situés aux carrefours des voies antiques : Saint-Laurent de Choulans à l'extrémité sud, en bordure de la Saône, Saint-Irenée et Saint Just au centre, peu éloignés du carrefour de Trion, et Saint-Pierre-de-Vaise (autrefois Saint-Baudille).
- 6 On retiendra donc que la voie qui rejoignait l'extrémité de l'éperon de Loyasse était certainement en relation avec la ville haute, mais permettait aussi, et avant tout, le contournement de la ville par l'ouest, sur les 2,800 km qui séparent Choulans de Vaise.

LA VOIE DE LA RIVE DROITE DE LA SAÔNE

- 7 L'existence et le tracé de la voie qui traverse le quartier fluvial de la rive droite de la Saône semblent assurés, malgré quelques incertitudes (**fig. 225, tracé 2**).
- 8 La voie n'a pas été identifiée, mais la topographie et l'occupation mise en évidence attestent indirectement sa présence et son passage à la pointe de l'éperon de Loyasse. Suivait-elle le fleuve depuis les quartiers bas de la ville (Saint-Paul) jusqu'à Vaise, où était-elle interrompue par l'obstacle que pouvait constituer dans l'Antiquité le rocher de Pierre-Scize, en aval de l'Observance ? La plupart des archéologues du siècle dernier inclinaient en faveur d'un tracé continu de la voie, notamment suite à la découverte d'un tronçon de pavement à la Chana, en aval du rocher (Artaud 1846, p. 136 ; Comarmond 1846-1854, pp. 2-3 ; Allmer 1889, p. 288 ; Steyert 1895, p. 304). Tout d'abord opposé à cette hypothèse (Audin 1964, p. 128), A. Audin s'y est rallié *in fine*, lorsque, évoquant les tombes du quai Arloing, il indique qu'elles devaient "border un chemin remontant le rivage depuis les quartiers bas de la ville⁵." (Le Glay 1976, p. 25). Les nombreux blocs funéraires retrouvés déplacés entre Saint-Paul et Saint-Pierre-de-Vaise, dont on sait grâce aux dernières découvertes qu'ils appartenaient à un champ de sépultures le long du fleuve, renforcent l'hypothèse d'une voie continue. De plus, il est difficile d'envisager que les thermes identifiés à l'Observance (notice 28 du *corpus*), aient été établis au fond d'une "voie sans issue".
- 9 La voie reliait donc les quartiers de la rive droite à Vaise, mais également ceux de la rive gauche (*Condate* et *Canabae*), si l'on suit la plupart des auteurs, dont A. Audin, qui

s'accordent sur l'existence de deux ponts sur le fleuve, l'un à Saint-Paul, face à *Condate*, l'autre plus au sud, à la hauteur des *Canabae* (Audin 1964, pp. 126-127).

UNE COMMUNICATION AVEC LA RIVE GAUCHE ?

- 10 L'hypothèse d'une traversée de la Saône en face de Vaise, depuis la voie de la rive gauche, n'est pas à écarter (**fig. 225, tracé 3**). Certes, cette circulation doublerait la précédente, mais comment ne pas remarquer, outre la vocation de carrefour de Vaise attestée par la réunion des deux voies précitées, que la topographie invite au franchissement du fleuve à l'emplacement où s'ouvre la plaine de Vaise, entre le défilé de Pierre-Scize au sud et les Monts d'or au nord. L'hypothèse d'une traversée à la hauteur de Vaise aurait également le mérite de ne pas marginaliser le quartier de potiers de la rive gauche, quai de Serin, en place dès l'époque augustéenne (Lasfargues 1973, 1976), comme l'occupation de Vaise (cf. *infra*).
- 11 Cette traversée de la Saône en face de Vaise conduirait à restituer un nouveau pont à *Lugdunum*, ce que l'on ne peut envisager sans quelques réticences, mais le franchissement du fleuve pourrait avoir pris la forme plus simple d'un gué. De tels passages ont été reconnus en de nombreux endroits du fleuve, en amont, entre Lyon et Mâcon (Jeanton 1938, Bonnamour et Bulard 1976, Bailly 1978).

LA VOIE DE LA VILLE HAUTE PAR L'ÉPERON DE LOYASSE

- 12 L'historiographie évoque une quatrième voie qui s'unirait aux précédentes au même emplacement.
- 13 Selon A. Audin (Audin 1964, p. 54 et 68), une voie - la voie de l'Océan - cheminerait depuis la ville haute sur l'éperon de Loyasse avant de rejoindre Vaise à la hauteur de l'église Saint-Pierre (**fig. 225, tracé 4**). Les arguments d'ordre funéraire avancés pour le passage de cette voie sur l'éperon sont cependant faibles : "un petit enclos funéraire, non dégagé" et "...quelques tombes à inhumation pauvres et ruinées". (Audin 1959, p. 31 et notice 31 du *corpus*). On retirera de ces observations que rien n'atteste le caractère funéraire de la structure aperçue et que les tombes peuvent ne pas appartenir à l'époque romaine. Toutefois, l'examen d'une rue du réseau urbain se dirigeant vers l'éperon de Loyasse apporte quelque crédit à l'hypothèse émise. Cette rue, baptisée "rue de l'Océan" par A. Audin (Audin 1960, pp. 85-88), et à nouveau exhumée lors des fouilles du clos du Verbe Incamé, fut datée de l'époque augustéenne (Mandy 1980) et sa largeur établie à 8,88 m (30 pieds *monetalis*). Ces dimensions en font la plus large de toutes les mes augustéennes mises au jour sur le quartier du Verbe incamé et un axe majeur de la ville haute, au même titre que "la rue d'Aquitaine "qui donne naissance à la voie du même nom"⁶. Sauf desserte d'un monument public *intra muros* justifiant de son importance, il semble logique de prolonger cette rue par une voie extérieure, même si la descente sur la plaine de Vaise, en fin de parcours, devait présenter une déclivité importante (Audin 1964, p. 55). De plus, une communication directe avec la ville haute apparaît légitime dans l'hypothèse où la première voie est bien une voie de rocade (cf. *supra*, tracé 1).
- 14 En résumé, et dans l'hypothèse haute, quatre voies convergeraient sur Vaise à l'extrémité de l'éperon de Loyasse : une voie de rocade, une voie descendue de la ville haute, une voie venue des quartiers de la rive droite (et communiquant avec ceux de la rive gauche) et une dernière issue des quartiers de la rive gauche, *Condate* et les

Canabae. Même si l'on ne retient que les deux voies aux tracés les plus assurés - celles qui traversent les quartiers étudiés - Vaise se situe bien à l'extrémité d'un réseau drainant la circulation urbaine (ville haute, ville basse et *Condate*) et suburbaine en direction du nord.

- 15 De ce carrefour de voies devait naître une ou plusieurs routes importantes. En avons-nous les traces ? Il faut à présent faire intervenir les hypothèses anciennes sur le tracé de la "voie de l'Océan" ou "de l'Océan et du Rhin" conjuguées à la sortie de la ville. Quelles que soient les hypothèses émises sur l'origine (ville haute ou ville basse) et l'insertion de cette voie dans le réseau d'Agrippa (cf. *infra*), on observera que le tronçon restitué sur la plaine de Vaise, suite à plusieurs découvertes (cf. *corpus*), et sur lequel s'accordent la plupart des auteurs (Artaud 1846, pp. 85-86 ; Steyert 1895, pp. 304-305 et pp. 426-427 ; Audin 1964, pp. 55 et 68), pourrait parfaitement représenter la voie issue du carrefour envisagé. Selon A. Audin, qui en a restitué le tracé le plus précisément, à partir de l'extrémité de l'éperon de Loyasse, la voie aurait emprunté l'actuelle rue du Chapeau-Rouge, puis la rue de Bourgogne en direction du nord-ouest, et la montée de Balmont pour se diriger vers Champagne et Limonest (Audin 1964, pp. 55 et 68). Des fouilles récentes sous le bourg actuel de Vaise (cf. *infra*) confirment cette hypothèse d'une voie importante se dirigeant vers le nord-ouest.
- 16 Ainsi, l'aspect du réseau de voies convergeant sur Vaise s'établirait comme suit : deux ou quatre voies suburbaines en provenance de la cité ou de l'extérieur, s'unissant à la hauteur du bourg actuel, et dont s'échappe une route en direction du nordouest.
- 17 Nous reviendrons plus loin sur la place de ces voies dans le réseau d'Agrippa (cf. *infra*), après avoir mis en évidence d'autres témoignages de ce rôle de carrefour dévolu à Vaise. La découverte très récente et encore inédite des vestiges d'une agglomération - un *vicus* - sous le bourg actuel en est un parmi les plus symboliques.

UN VICUS SOUS LE BOURG ACTUEL

- 18 En 1991, les fouilles de la ZAC Charavay (rue du Chapeau-Rouge), à quelques dizaines de mètres au nord de l'église Saint-Pierre, dégagèrent deux rues et des îlots d'artisanat. L'occupation, mise en place dès l'époque augustéenne, se maintient jusqu'au IV^e s. ap J.-C., une époque qui voit l'installation d'un atelier de potier (Lascoux 1991, pp. 116-117 et notice 22 du *corpus*).
- 19 La rue d'orientation ouest-est se dirige vers le fleuve. La rue sud-nord constitue un axe majeur puisque sa largeur serait portée à 20 m dans le courant du I^e s. (Lascoux 1991, p. 117)⁷. Cela n'a rien d'étonnant si l'on observe qu'elle se situe dans le prolongement de la voie descendue de Trion par le vallon de Gorge de Loup et la plaine de Vaise⁸. Cette voie principale devait donc parcourir (ou longer ?) toute l'agglomération, dont l'extension vers le nord-ouest est actuellement reconnue sur 200 m de longueur environ (fouilles de la place Valmy⁹). Au sud, elle était limitée par la pointe de l'éperon de Loyasse, le fleuve devait la borner du côté est, tandis que son développement vers l'ouest demeure encore inconnu à ce jour.
- 20 De nombreuses découvertes restent encore à effectuer afin de cerner l'étendue du bourg et préciser la nature de l'occupation. De ce dernier point de vue, on ne serait pas étonné de la présence de *mansio* et *mutatio* affirmant la vocation d'étape de l'agglomération, ainsi que d'un sanctuaire aux Lares *Compitales* soulignant sa position de carrefour.

- 21 Où étaient inhumés ses habitants ? Sur la rive droite, en aval, à proximité des habitats et artisanats retrouvés lors des fouilles du quai Arloing ? Dans des nécropoles établies aux sorties ouest et nord du bourg et qui restent à découvrir ? Ou encore à l'extrémité de l'éperon de Loyasse, là où furent effectuées les importantes découvertes épigraphiques sous l'église Saint-Pierre ? Sans nier la possible présence de sépultures antiques en place sous cette église¹⁰, il semble évident que le contexte funéraire le long du fleuve, et les tombes de part et d'autre de la voie venue de Trion (cf. *corpus*), suffisent à expliquer l'importance du gisement qui s'est sans doute constitué au Haut Moyen Age, lors de la construction du premier sanctuaire à la croisée des deux voies antiques. La preuve existe également que certains blocs proviennent de monuments funéraires de la nécropole de Trion¹¹.

UN PORT FLUVIAL À VAISE ?

- 22 Si la réunion de voies constitue un site privilégié pour l'installation d'un *vicus*, la convergence de routes et d'une voie d'eau appelle également la création d'un port.
- 23 Certes, aucune installation portuaire n'a encore été identifiée à la hauteur du bourg actuel et, à notre connaissance, aucune trouvaille caractéristique d'une activité portuaire, comme des tessères en plomb, n'est signalée dans la Saône en face de Vaise. Toutefois, des vestiges de pieux constitutifs de jetées (estacades) ont très bien pu disparaître, et des blocs de quai être réemployés dans les fondations du quai du siècle dernier.
- 24 De plus, de nombreux indices indirects viennent conforter l'hypothèse de départ fondée sur la proximité des voies et du fleuve.
- 25 En effet, le site se prête admirablement à la réalisation d'un tel dessein, en raison de son emplacement dans une boucle de la Saône, avant le défilé de Pierre-Scize. On observera à cet égard que le *Plan Scénographique* (XVII^e s.) fait état d'un port à l'Observance - le port des Deux-Amants-, les plans du siècle dernier mentionnent le "Port Mouton" à la hauteur du bourg, et l'on n'oubliera pas que Vaise a accueilli la Gare d'eau en 1828.
- 26 Si l'on en revient à l'Antiquité, il apparaît que les marchandises transportées par voie fluviale pouvaient être facilement acheminées depuis le port vers la ville haute par la voie du vallon de Gorge de Loup (tracé 1), dont on a vu la faible déclivité. On songe particulièrement à une matière première telle que le calcaire des carrières de la vallée de la Saône, qui transitait certainement par le fleuve (Savay-Guerraz 1985, p. 28) et était peut-être débarqué à Vaise avant d'être transporté jusqu'à la ville haute afin d'alimenter les chantiers de construction¹². A l'inverse, le port facilite l'exportation des produits finis de la ville haute (mais aussi du *vicus*). Ainsi se dessine un axe privilégié entre la Saône et la colline de Fourvière par la voie située au pied du versant occidental de l'éperon de Loyasse, qui plaide fortement en faveur de l'existence d'un port lié au *vicus* de Vaise.
- 27 Ce lien avec la ville haute n'est sans doute pas le seul intérêt d'un port situé à Vaise. Le caractère difficilement navigable de la Saône entre Saint-Pierre-de-Vaise et Saint-Paul, dans l'Antiquité, conduit à envisager une rupture de charge à la hauteur de Vaise. Sur 1800 m de longueur, la Saône s'engouffre dans le canyon irrégulier de Pierre-Scize dont un énorme bloc, large de 95 m et long de 115 m, barrait l'extrémité jusqu'en 1847 (Audin 1964, pp. 9-10). La rocade ouest (tracé 1), à la topographie nuancée, prend alors

toute sa valeur, puisqu'elle pouvait très bien servir au transit de marchandises, débarquées à Vaise, puis embarquées à Choulans (et vice versa) où Ton situe traditionnellement un port, le premier port des Nautes du Rhône selon A. Audin (Audin 1964, pp. 140-143).

- 28 Si cette hypothèse trouve confirmation, elle est de nature à remettre en cause l'identification traditionnelle du port des Nautes de la Saône à Saint-Paul (Steyert 1895, pp. 294-295, Audin 1964, pp. 137-139 et p. 142). La découverte de nombreuses épitaphes de Nautes à Vaise (notices 21 et 30 du *corpus*) constituerait un argument supplémentaire. Toutefois, les inscriptions de cette nature ont été retrouvées sur les 1800 m qui séparent Saint-Paul de Saint-Pierre-de-Vaise (Audin 1964, p. 144) et Ton sait que plusieurs blocs réemployés dans ce dernier sanctuaire ont été arrachés à la nécropole de Trion (cf. *supra* et notice 21). De plus, pour l'instant, les vestiges mis au jour sur le *vicus* ne supportent pas la comparaison avec ceux dégagés à Saint-Paul, comme par exemple les piédestaux de statues érigées en l'honneur des Nautes.
- 29 En attendant de nouvelles trouvailles sur Vaise qui préciseront peut-être le statut du port, la présence d'une croisée de voies et du *vicus* apporte la preuve que le port de Vaise ne peut sans doute pas se ranger dans la série des nombreux ports, aux installations plus ou moins sommaires, dont A. Desbat envisage l'existence dans l'Antiquité par référence aux plans du XVIIIe s. qui en signalent dix-neuf sur la Saône et le Rhône (Desbat 1982, p. 35).

VAISE ET LUGDUNUM

UN VICUS CONTEMPORAIN DES PREMIERES INSTALLATIONS URBAINES ?

- 30 Si l'on rassemble à présent les données chronologiques en notre possession, le *vicus*, et les deux (ou quatre) voies qui y conduisent depuis la ville et l'extérieur apparaissent en place pour la plupart dès l'époque augustéenne. Rappelons brièvement ces informations.
- Le matériel retrouvé à l'intérieur du *vicus* évoque une installation autour des années 30 av. J.-C. (cf. *supra*) ;
 - La "rocade" (tracé 1) apparaît entre les années 8 av. J.-C. et 15 ap. J.-C., selon les recherches conduites sur le Quartier Saint-Pierre. Une occupation contemporaine n'est pas (encore ?) attestée entre Trion et le *vicus* ;
 - Si la voie (tracé 4) proposée par A. Audin sur l'éperon de Loyasse a une existence, elle pourrait avoir été mise en place dans les années 15-10 av. J.-C., une datation retenue pour la rue *intra muros* (cf. *supra*) ;
 - La rive droite de la Saône est occupée au moins dès le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. (cf. quai Arloing) ;
 - L'occupation la plus ancienne reconnue sur la rive gauche est antérieure à 15 av. J.-C. (Lasfargues 1976, p. 77), ce qui place l'installation de la voie (tracé 3) dans ce même horizon.
- 31 Parmi toutes ces implantations, celle du *vicus* apparaît la plus ancienne à l'heure actuelle, puisque sa création remonterait aux années 30 av. J.-C. Si cette datation reçoit confirmation, le bourg appartiendrait à l'horizon le plus ancien de la ville. Il serait contemporain de la première trame urbaine de la ville haute (clos du Verbe Incarné), datée entre les années 40 et 20 av. J.-C. (Desbat 1989, pp. 95-118), et des ateliers de

potiers récemment dégagés sur la rive gauche de la Saône, à *Condate*, à proximité de la voie du Rhin¹³. Même si aucune des voies envisagées ne s'inscrit *stricto sensu* dans cette fourchette chronologique, il est évident qu'une partie du réseau devait être en place de part et d'autre du *vicus*: voies suburbaines et route qui en est issue (cf. *supra*). La prudence s'impose toutefois dans l'attente d'une datation définitive donnée par les fouilles entreprises sur le bourg. Cependant, la topographie de Vaise appelle naturellement une croisée de voies, ce que tend à prouver la densité des occupations pré et protohistoriques reconnues récemment sur la plaine.

VAISE DANS LES TRAVAUX D'AGRIPPA

- 32 Quelle que soit l'ancienneté du *vicus* et des voies environnantes, l'importance de cette implantation, son emplacement par rapport à la cité et les chronologies proposées, attestent à l'évidence leur participation au réseau routier mis en place par Agrippa à partir de Lyon, entre les années 16 et 13 av. J.-C. (Strabon IV. 6, 11).
- 33 Rappelons que cette hypothèse est ancienne, la plupart des auteurs s'accordant sur le passage à Vaise d'une des voies d'Agrippa, la voie de l'Océan, ou les voies de l'Océan et du Rhin conjuguées à la sortie de la ville.
- 34 Si l'unanimité s'est faite sur l'emplacement du tronçon qui parcourt la plaine de Vaise, en revanche plusieurs identifications ont été proposées entre la ville et la plaine, en fonction de la vision que chaque auteur se faisait de la topographie de la cité. Le choix s'est porté tour à tour sur trois des quatre voies évoquées plus haut. La voie (tracé 2) de la rive droite de la Saône (cf. *supra*) a été retenue par les tenants d'une enceinte descendant jusqu'au fleuve et enfermant les quartiers de la rive droite (Artaud 1848, pp. 85-86 ; Comarmond 1846-1854. pp. 1-3 ; Steyert 1895, pp. 303-304). A. Audin, optant pour une enceinte réduite à la seule colline de Fourvière, fit débiter la voie (tracé 4) à Loyasse (Audin 1964, pp. 55 et 68 et *supra*). Enfin, selon Allmer, l'importance du carrefour de Trion justifiait un départ *extra muros* de la voie (tracé 1) à cet emplacement, puis un tracé par le vallon de Gorge de Loup¹⁴ (Allmer 1889, p. 160 et *supra*).
- 35 Ce que l'on connaît à présent du développement de Vaise et de la ville n'invite pas à privilégier l'une de ces trois (voire quatre) voies au détriment des autres : l'occupation de Lugdunum à l'époque augustéenne n'est pas limitée à un secteur précis de la ville justifiant le départ de la voie en question, même si certains endroits semblent plus développés que d'autres.
- 36 Certes, on peut envisager qu'Agrippa ait choisi une origine symbolique sur la ville haute, l'emplacement originel de la colonie, par opposition à *Condate*, établi en territoire fédéral. La voie (tracé 4) suggérée par A. Audin (cf. *supra*) a donc pu s'identifier symboliquement à la voie de l'Océan.
- 37 Mais la ville basse et *Condate* connaissent un développement conjoint à cette époque, qui invite à tenir compte de l'une ou l'autre des voies en bordure du fleuve dans le choix de la voie d'Agrippa. En effet, si les fouilles récentes révèlent de simples fréquentations augustéennes sur l'actuelle presqu'île¹⁵, en alternance avec des séquences de crues (Vérot-Bourrely 1989), une fouille plus ancienne¹⁶ a mis en évidence une habitation des années 15-10 av. J.-C., preuve de l'existence d'une certaine structuration de l'espace malgré la configuration encore mouvante des fleuves (Desbat

à paraître). Quant au territoire de *Condate*, plusieurs fouilles confirment l'essor de l'habitat autour du sanctuaire fédéral inauguré en l'an 12 av. J.-C.¹⁷.

- 38 En réalité, s'il faut situer quelque part la véritable origine de la voie d'Agrippa en direction de l'Océan, ou de l'Océan et du Rhin, c'est sur le *viens* même de Vaise, là où convergent les différentes voies suburbaines pour ne faire plus qu'une seule route (**fig. 225**). La topographie tourmentée du site de *Lugdunum* rend en effet nécessaire l'établissement d'un carrefour dans un lieu aussi favorable que Vaise, aisément accessible depuis les différents noyaux urbains. En effet, comment se diriger vers le nord-ouest depuis *Condate* ou les *Canabae* ? Le détour par la ville haute, admis par A. Audin, semble bien improbable face à l'itinéraire moins long et moins contraignant par les rives de la Saône jusqu'à Vaise. La remarque vaut dans l'autre sens : pour qui aborde Lyon par le nord-ouest, Vaise représente un point de passage obligé.
- 39 En conclusion, la présence d'un *vicus*, une position au carrefour de plusieurs voies suburbaines et d'une route du réseau d'Agrippa, et un éventuel port, imposent Vaise comme la porte nord de *Lugdunum*, dès l'époque augustéenne sinon plus tôt.

LE TERROIR DE VAISE : UN DÉVELOPPEMENT ENTRE VILLE ET VICUS

- 40 Nul doute que ce rôle considérable dévolu à Vaise ait exercé une grande influence sur le développement de son terroir dans l'Antiquité.
- 41 Certes, l'absence de vestiges d'époque augustéenne jusqu'à présent isole quelque peu le *vicus* de la cité à cette époque. Sur le Quartier Saint-Pierre, l'environnement immédiat de la voie semble en effet encore très lacunaire : les vestiges augustéens sous la maison aux *Xenia* et à proximité des constructions artisanales de Gorge de Loup, se résument à quelques fosses, fossés et lambeaux de sols. Certains fossés pourraient avoir eu vocation de drainage et matérialiser des limites cadastrales. L'existence d'un habitat augustéen en d'autres endroits n'est cependant pas à exclure.
- 42 Cette situation ne semble guère durer puisqu'on constate un véritable développement des secteurs étudiés à partir du 1^{er} s. ap. J.-C. L'installation d'habitats, d'artisanats et de sépultures autour des deux voies de part et d'autre de l'éperon de Loyasse va donner à Vaise le visage traditionnel d'un quartier suburbain (cf. *corpus*).
- 43 La présence de ressources aquifères abondantes est un élément particulièrement attractif. S'agissant de l'occupation de la rive droite, la proximité du fleuve constitue un facteur favorable à l'implantation d'artisanat, mais l'eau devait être également captée aux nombreuses sources qui sortaient de l'éperon de Loyasse. A l'Observance, une source descendait du coteau à l'extrémité sud du rocher de Pierre-Scize. Elle alimentait les thermes d'Ulattius, (Allmer et Dissard 1889, pp. 63-66). Une seconde source jaillissait du rocher même de Pierre-Scize et une troisième est connue plus au sud, en dehors de Vaise, à la Chana (Allmer et Dissard 1889, p. 315). L'eau était acheminée par des conduites en terre cuite, retrouvées en grand nombre sur ce versant (Artaud 1846, p. 136 et p. 146 ; Comarmond 1857, n° 765 à 767) et encore dernièrement lors des fouilles du quai Arloing. L'occupation artisanale (bronziers et potiers¹⁸) s'apparente fortement à celle retrouvée sur l'autre rive, quai de Serin, inscrite dans une topographie similaire, entre fleuve et rocher (la colline de la Croix-Rousse). Découvertes anciennes et fouilles récentes ont révélé des ateliers de potiers, installés dès l'époque augustéenne, et qui

s'étendaient sur plus d'un kilomètre de longueur (Lasfargues 1973, 1976). Des verriers et bronziers œuvraient aussi sur cette rive (Lasfargues 1973, p. 528 et p. 530).

- 44 Ce sont également des sources qui fournissent de l'eau en abondance de l'autre côté de l'éperon¹⁹. La maison aux *Xenia* en tire avantage pour son alimentation en eau, mais cette ressource est aussi utilisée pour l'artisanat. Ce n'est pas un hasard si l'activité du bâtiment artisanal est spécifiquement liée à l'eau comme en témoignent plusieurs structures hydrauliques qui ont permis à C. Bellon d'identifier une *fullonica* (foulerie). Le secteur semble donc privilégié de ce point de vue par rapport à un quartier urbain comme celui du Verbe Incarné. Hors de portée de la nappe phréatique, ce quartier de la ville haute attend le milieu du 1er s. ap. J.-C. pour être alimenté par l'aqueduc du Gier (Mandy 1983, Délavai 1989), une mesure dont ne semblent cependant pas bénéficier les modestes habitations dégagées (Délavai 1994).
- 45 La proximité du *vicus* et de voies de communication importantes, conjuguée aux abondantes ressources aquifères (sources et fleuve), constituent un atout indiscutable pour le développement de Vaise, mais l'engorgement de la ville et de ses abords immédiats fournit également les raisons de l'implantation d'habitat et d'artisanat à Vaise où la place disponible ne manque pas. La remarque vaut particulièrement pour la ville haute où un quartier a priori hors du *pomerium* comme celui des Hauts de Saint-Just, se constitue dès l'époque augustéenne (Desbat 1983-1984, pp. 73-75). Au Verbe Incarné, les *insulae* sont totalement saturées avant le milieu du 1er s. de notre ère, notamment à la suite de l'installation de l'Ensemble Monumental qui en a annexé quatre (Mandy 1983, Délavai 1994). Le vallon de Gorge de Loup, entre Trion et Vaise, aurait pu accueillir des habitations, mais l'étroitesse du terrain disponible et surtout l'extension de la nécropole urbaine de Trion n'ont pas favorisé une telle implantation. En effet, si l'on observe la nature des vestiges mis au jour, le vallon semble essentiellement dévolu à un usage funéraire, même si quelques traces domestiques sont apparues ici ou là (notices 3, 8, 10 et 12 du *corpus*). Cette extension de la nécropole augustéenne de Trion dès le premier siècle de notre ère est un phénomène déjà mis en évidence (Audin 1964, pp. 119-120). Les fouilles récentes d'un quartier éloigné de plus de 300 m des premiers mausolées augustéens de Trion en apportent la confirmation : le quartier en question, rue de la Favorite, le long de la voie d'Aquitaine, est en effet déjà englobé dans l'aire de la nécropole urbaine de Trion dès le milieu du 1er s. ap. J.-C. (Tranoy 1987, p. 45).
- 46 De plus, l'aspect de la maison aux *Xenia* confirme d'une certaine manière la saturation perceptible sur la ville haute. Cette habitation, justement nommée "maison" par son inventeur, s'apparente davantage à une *domus* qu'à une villa rurale. Aucune dépendance agricole, même réduite, n'est apparue au contact de l'habitation. Le petit atelier artisanal mitoyen devait servir aux besoins domestiques, s'il est bien rattaché à la propriété, ce qui n'est pas prouvé. En revanche, une comparaison fructueuse peut être établie avec une habitation de la ville haute, la maison aux Masques, dégagée rue des Farges et qui lui est contemporaine (Desbat 1984, pp. 45-49 et Desbat 1985, pp. 19-20). Le plan centré sur un péristyle en U, la présence d'une grande salle de réception dans l'axe de celui-ci et l'existence d'un secteur retiré dans un angle de la demeure, sont autant de caractéristiques architecturales communes aux deux habitations. De délicates peintures du IIIe style, des sols de terre battue ou de béton et une adduction d'eau font également partie du décor et de l'équipement commun aux deux maisons.

- 47 De nombreux indices relevés dans la maison aux *Xenia* et sur l'artisanat voisin confirment la vitalité du quartier tout au long du 1er s. ap. J.-C. Un des bassins du secteur artisanal subit trois modifications successives et la maison aux *Xenia* est en partie reconstruite une trentaine d'années après son érection, un rythme qui n'est pas moins soutenu que dans les habitations du quartier du Verbe Incarné (Délavai à paraître). L'agrandissement du jardin à portiques, l'ajout d'un étage, la pose d'un réseau d'adduction d'eau et la réfection de certaines peintures apparaissent à cette occasion comme les signes d'une aisance certaine.
- 48 Qu'en est-il du peuplement de la plaine elle-même ? Faut-il envisager un habitat dispersé de villas rurales expédiant leurs produits vers la ville, ou plus loin encore par l'intermédiaire du *vicus* et de son port ? Ou bien des habitations semblables à la maison aux *Xenia*, desservies par un dense réseau de voies ou chemins ? Dans cette dernière hypothèse, Vaise apparaîtrait alors comme une extension urbaine de Lugdunum au 1er s. Les fouilles futures se chargeront de préciser ce point.
- 49 Dans un tel contexte, la rétractation de l'occupation au pied du versant occidental de l'éperon de Loyasse, à partir du IIe s., ne laisse pas de surprendre. Bien qu'aucune sépulture n'ait été retrouvée sur, ou dans, la maison aux *Xenia* et l'artisanat voisin, la disparition de ces deux constructions pourrait être mise sur le compte de l'extension des nécropoles, particulièrement celle de Trion, dont on a supposé le développement dans le vallon de Gorge de Loup dès le 1er s. ap. J.-C., et qui aurait atteint sa plus grande extension au IIe s., selon A. Audin (Audin 1964, pp. 119-120). Le vallon de Gorge de Loup recèle en effet un grand nombre de sépultures datées par les fouilles et l'épigraphie des IIe et IIIe s. ap. J.-C. (cf. *corpus*). L'hypothèse se vérifie également dans le quartier précité, le long de la voie d'Aquitaine (rue de la Favorite), où des sépultures de la nécropole de Trion envahissent les ruines d'un bâtiment artisanal à partir de la fin du 1er s. ap. J.-C. (Tranoy 1987, p. 44). N'écartons pas la possibilité d'un développement à l'autre extrémité d'une nécropole liée aux habitants du *viens* (cf. *supra*).
- 50 Le manque de place disponible pour les sépultures fournit donc l'explication la plus satisfaisante, mais force est de constater que leur nombre ne croît pas aux II-IIIe s. Peut-être est-ce dû au hasard des fouilles ? On pourrait aussi arguer de l'importance de la voie de rocade qui aurait favorisé la disparition des constructions au profit de nouvelles sépultures au caractère ostentatoire plus affirmé. Mais la modestie des tombes du quartier Saint-Pierre n'invite pas à retenir cette dernière hypothèse.
- 51 Faut-il alors invoquer l'instabilité du versant, attestée par de multiples témoignages sur les fouilles du Quartier Saint-Pierre et de Gorge de Loup (ravinements sur la voie, mur de protection à l'intérieur de la maison aux *Xenia*, drains), (cf. la synthèse sur le paléo-environnement) ?
- 52 On ne peut non plus rejeter complètement l'hypothèse que l'installation des tombes soit la conséquence de l'abandon des constructions et non la cause. Les événements de 68-69 ap. J.-C, particulièrement le siège des Viennois en 68, auraient-ils eu quelques répercussions sur ce quartier ouvert ? L'hypothèse ne résiste pas à la confrontation avec les données chronologiques qui situent des travaux sur le bâtiment artisanal à la fin du 1er s. et un abandon seulement au début du siècle suivant. De plus, le *vicus* et l'occupation de la rive droite perdurent jusqu'au IVe s ap. J.-C. Avouons donc notre ignorance en l'attente de nouvelles découvertes.

- 53 Un autre événement a pu affecter plus tardivement l'occupation sur la plaine de Vaise : la bataille entre Albin et Septime Sévère, en 197 ap. J.-C. Plusieurs auteurs situent un épisode de cette confrontation à la périphérie de Vaise, au bas de la montée de Balmont, à proximité de la voie de l'Océan (Steyert 1895, pp. 427-428 ; Audin 1959, p. 31). La découverte d'un charnier d'hommes et chevaux de la fin du IIe s. lors des fouilles du Quartier Saint-Pierre autoriserait le rapprochement, d'autant plus que l'on mesure à présent l'importance de la voie qu'il jouxtait. Toutefois l'abattage (et l'inhumation) de chevaux semble improbable dans un contexte militaire et l'auteur se garde de trancher en faveur de cette hypothèse.
- 54 Quoi qu'il en soit, le maintien de l'occupation sur le *vicus* et la rive droite de la Saône au IVe s. ap. J.-C., alors que l'abandon de la ville haute est consommé depuis la fin du IIIe s. ap. J.-C. (Desbat 1982), confirme l'importance de Vaise dans la topographie de Lyon, telle que nous avons essayé de l'établir. Il ne s'agit pas seulement d'une occupation de type funéraire, puisque c'est au cours de ce siècle que s'installe un atelier de potier à l'intérieur du *vicus*. Parmi les atouts évoqués plus haut, la présence de la croisée de voies est sans doute le plus décisif.
- 55 Cette vocation est confirmée pour le Haut Moyen Age par la découverte de nombreux vestiges le long des voies de part et d'autre de l'éperon de Loyasse.
- 56 Quelques tombes et épitaphes chrétiennes ont été retrouvées sur la rive droite, à l'Observance (cf. notice 28 du *corpus*), mais la densité la plus élevée appartient au secteur de l'autre côté de l'éperon. A peu de distance de l'emplacement de la maison aux *Xenia*, les fouilles du Quartier Saint-Pierre ont exhumé un bâtiment du Haut Moyen Age établi très précisément le long de la voie romaine. Un peu plus haut, dans le vallon de Gorge de Loup, un second habitat du Haut Moyen Age est apparu lors de fouilles récentes (cf. notice 8 du *corpus*) et plusieurs inhumations paléochrétiennes ont pris place dans la nécropole païenne du vallon, après réutilisation de fragments de monuments funéraires (cf. *corpus*). Ces sépultures témoignent de l'extension de la nécropole établie autour de l'église Saint-Irenée. Plus largement, il apparaît que la "rocade" romaine à l'ouest de la ville haute, entre Choulans et le *vicus* de Vaise (cf. *supra*, tracé 1), demeure un axe fort dans la topographie médiévale, avec Saint-Laurent de Choulans au sud et le *vicus* de Vaise au nord, un *vicus* devenu bourg au moins jusqu'aux Ve-VIe s. ap. J.-C. (cf. notice 22 du *corpus*).

CONCLUSION

- 57 Grâce aux dernières découvertes, Vaise dans l'Antiquité n'apparaît plus comme la cité des morts illustres de la ville basse que A. Audin et ses prédécesseurs se plaisaient à reconnaître sur la foi des inscriptions funéraires regroupées dans l'église Saint-Pierre (1964, pp.143-144), mais au contraire comme un important foyer de peuplement, peut-être contemporain des premières trames urbaines- l'avenir le dira-et qui survit en tout cas à l'abandon de certains quartiers de la cité. Il n'est point besoin d'invoquer une explication d'ordre culturel, d'ailleurs sans fondement archéologique, à cet attrait (Audin 1964, p. 143 et 1979, p. 177). La dépression de Vaise est simplement dans une position topographique exceptionnelle, comme l'avaient remarqué les auteurs anciens qui y situaient l'une des voies d'Agrippa. La plaine est en effet à la tête du trafic de la Saône, avant que le fleuve ne s'engage dans le défilé de Pierre-Scize, et les vallons qui s'en échappent constituent autant d'axes de circulation, en direction de la ville et de

l'extérieur, qui appellent naturellement une croisée de voies. Le passage des nationales 6 et 7, qui fait écho à celui de la voie d'Agrippa, montre que ce point de vue ne relève pas d'un déterminisme géographique déplacé. Avec un carrefour de voies, un bourg et, probablement un port, Vaise était bien "la porte nord de Lyon" dans l'Antiquité et l'est demeuré.

- 58 On peut penser que cette situation n'est pas pour rien dans le choix d'implantations pré et protohistoriques dont les témoignages tendent à se multiplier depuis quelque temps. Précisément, la découverte d'un habitat à la transition des IIe-Ier s. av. J.-C. (rue du Souvenir) donnerait quelque consistance à l'hypothèse de A. Audin qui situe à Vaise l'une des bornes frontières du territoire celtique de *Condate* (1964, p. 23). Cependant, l'étendue de ce territoire n'a jamais été reconnue précisément. Si A. Audin inclut la rive droite de la Saône, de Choulans à Vaise (1964, p. 23), d'autres auteurs, comme Allmer et Dissard, semblent adopter une vision plus restrictive (1889, pp. 43-46). D'autre part, la publication archéologique de la fouille de la rue du Souvenir étant encore à venir, ce rapprochement reste du domaine de l'hypothèse à l'heure actuelle.
- 59 Quoi qu'il en soit, le débat sur les origines de Lyon, et les recherches sur le développement de la Métropole des Gaules, ne pourront plus désormais faire l'économie des résultats d'ores et déjà considérables apportés par les récentes fouilles de Vaise. A l'évidence, le renouvellement des problématiques urbaines, archéologiques et historiques, passe par l'acquisition de connaissances sur de tels quartiers suburbains a priori "sans histoire".

NOTES

1. Allmer et Dissard avant Audin, supposaient la présence de cette voie entre Trion et Vaise (1889, p. 160).
2. Il peut s'agir d'une réfection de la voie dans son parcours sur le vallon, car la chaussée retrouvée sur la plaine de Vaise est en gravillons et le demeure durant toute l'occupation (cf. Quartier Saint-Pierre). On peut également émettre l'hypothèse que la voie se scindait en deux au débouché du vallon. A. Audin envisageait d'ailleurs un tracé dans l'axe du vallon de Gorge de Loup sur la plaine, selon l'actuelle rue Sergent M. Berthet (1979, p. 108).
3. On peut envisager que la voie se scindait en deux à la hauteur du carrefour de Trion, une voie partant en direction de la porte Saint-Just, l'autre descendant en droite ligne vers la Saône par le vallon de Choulans.
4. La pente de la voie avoisine 4 % sur la plaine de Vaise et n'excédait sans doute pas 10 % sur le vallon de Gorge de Loup. Ces déclivités sont inférieures à celle de la "la voie du Rhin" (Audin 1964, p. 53) dans son tronçon entre la ville haute et la Saône ou encore à celles de plusieurs rues de la ville haute (Délavai 1994).
5. La restitution de Vaise sur la maquette de Lyon antique, établie selon les directives de A. Audin et présentée au Musée de la Civilisation Gallo-romaine, va dans ce sens.
6. Le tracé *intra muros* de la rue de l'Océan a varié dans les écrits de A. Audin. Dans son "*Essai sur la topographie de Lugdunum*" (1956), l'auteur restitue un tracé oblique à travers la Sarra depuis le carrefour entre le *decumanus* et la rue d'Aquitaine. Un peu plus tard, à la suite d'observations

effectuées à la Sarra, A. Audin lui a préféré une voie plus conforme au quadrillage du plateau et passant derrière l'ensemble monumental du Verbe incarné (1960, pp. 85-88). Son dernier ouvrage de synthèse, *Lyon miroir de Rome* (1979) intègre cette modification, mais pas la troisième édition de *l'Essai sur la topographie de Lugdunum*, datée de l'année 1964. A. Audin attribue 8,28 m de largeur à la rue de l'Océan (Audin 1960, p. 88). Les autres rues du quartier du Verbe incarné mesurent 6 m (20 pieds monetalis) et 4,14 m (14 pieds monetalis) à l'époque augustéenne.

7. La largeur évoquée laisse plutôt supposer qu'elle est devenue une place à cet endroit de son parcours.

8. A. Audin soupçonnait déjà le passage d'une voie - la voie de l'Océan selon lui - à cet emplacement (Audin 1964, p. 55).

9. Sous la direction de M. Célestin (notice 23 du *corpus*).

10. L'existence d'une urne cinéraire dans le lot de blocs remployés dans les fondations de l'église constitue un argument favorable (notice 21 du *corpus*).

11. En particulier, l'épithaphe des trois sévirs et de deux femmes, dont une partie a été retrouvée dans les fondations de l'église Saint-Pierre et l'autre au Couvent des Génovéfains (notice 21 du *corpus*). A. Desbat évoque également le transport de blocs de la colline de Fourvière vers la Saône à la fin de l'Antiquité (Desbat 1982, note 6, p. 37). La présence de vestiges funéraires extérieurs à Vaise rend quelque peu périlleuse l'utilisation des épithaphes (notamment celles des sévirs) et des monuments pour affirmer l'importance de la nécropole, comme le fait A. Audin (Audin 1964, p. 143), ou caractériser la population gallo-romaine de Vaise. Les seules inscriptions funéraires réellement utilisables à ces fins proviennent des découvertes faites à la fin des années soixante aux 21-22 quai Arloing (Le Glay 1976, pp. 25-31 et notice 25 du *corpus*).

12. La pierre de Lucenay, un calcaire bathonien exploité dans le Bas-Beaujolais jusqu'au début du siècle (SavayGuerraz 1985, p. 28), a été employée dans plusieurs monuments de la ville haute, particulièrement du milieu du Ier s. ap. J.-C. : les thermes du milieu du Ier s. de la rue des Farges (Desbat 1982 ; Savay-Guerraz 1985, p. 28), la fontaine claudienne du clos du Verbe Incarné (Délavai 1989), l'aqueduc du Gier d'époque claudienne (Délavai 1989 ; Desbat et Délavai à paraître), la fontaine de la voie derrière l'odéon, antérieure à l'année 150 ap. J.-C. (Audin 1972, pp. 20-24). Les identifications sont dues à l'obligeance de H. Savay-Guerraz.

13. Fouilles de la ZAC Saint-Vincent. Information orale de J.-P. Lascoux.

14. Dans son dernier ouvrage de synthèse, A. Audin assimile cette voie à une déviation de la voie de l'Océan (sur l'éperon de Loyasse), issue de la porte Saint-Just et qui rejoignait cette dernière aux abords de l'église Saint-Pierre (1979, p. 108).

15. Le Kiosque Bellecour (fouilles C. Becker), la rue du Palais-Grillet (fouilles G. Ayala) (Ayala 1992), la place de la Bourse (fouilles C. Arlaud).

16. Ilot 24, place des Jacobins (fouilles L. Jacquin).

17. Ilot Vieille-Monnaie (fouilles L. Jacquin) et Saint Vincent (fouilles J.-P. Lascoux).

18. Des productions céramiques ont été identifiées à proximité des fouilles du quai Arloing, à la hauteur du Pont de Serin, actuel Pont Maréchal Juin (Lasfargues et Vertet 1976, p. 78).

19. Dans le vallon de Gorge de Loup, ont été retrouvés des dispositifs de captage de sources (notices 8 et 12 du *corpus*).